



Plaisance du Gers, le 5 octobre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Éducation : le Département renouvelle son opération numérique au collège de Plaisance**

Cela fait maintenant 2 rentrées scolaires que les nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> du Collège Louis Pasteur de Plaisance et leurs professeurs sont équipés d'ordinateurs portables mis à disposition par le Conseil départemental du Gers.

En cette rentrée 2023-2024, ce sont 27 nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> qui vont pouvoir bénéficier d'un ordinateur du Département. Pour rappel, ces équipements numériques suivent l'élève durant tout son cursus scolaire au collège de Plaisance.

Par cette dotation gratuite, le Département renforce l'égalité des chances à l'école, comme à la maison, en équipant l'ensemble des élèves du collège de Plaisance avec les mêmes outils d'apprentissage scolaire. Une nécessité soulignée lors des différents confinements, durant lesquels l'école à la maison a mis en évidence les écarts d'équipements et d'environnement de travail entre les élèves.

Après 2 ans d'expérimentation, les premiers bilans en cette nouvelle rentrée sont encourageants. En effet, les enseignants relèvent la forte utilisation du matériel par les élèves pour suivre leurs cours.

D'ici l'année prochaine, l'ensemble des 4 niveaux du collège de Plaisance auront été équipés d'un ordinateur jusqu'à leur passage au lycée.

Un projet qui atteint un coût global de 152 500€ pour le Département.

### **Le Mot de l'Élu**

*« L'égalité des chances est un principe que nous défendrons autant que possible. Tout commence à l'école. Nous nous devons d'offrir de bonnes conditions d'enseignement à tous les élèves. » - Jérôme SAMALENS, Vice-Président en charge de l'Éducation, des Collèges et de la Jeunesse*